L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DIMANCHE MATIN, 30 JUILLET.

Louisiane.

Nous empruntons au *Meschacébé* les informations qui suivent:

—Nous avons eu ces jours derniers des pluies fort opportunes, et la récolte se montre sous les meilleurs auspices.

—Samedi dernier, cinq résidents de la rive gauche, MM. Vasseur Webre, Eugène Tortel (un Français gendre de M. Vasseur Webre), Christophe Weber, Camille Rome et Bonel Fay, ce dernier homme de couleur, partis pour une tournée de chasse dans les vastes bois situés à l'arrière des habitations, s'y sont égarés jusqu'à une distance de plus de 20 milles de tout campement, et n'ont été retrouvés que le mardi suivant à onze heures et demie du matin, par un des détachements d'une expédition de 50 personnes envoyées à leur recherche. Ils n'avaient vécu pendant ce temps que de quelques oiseaux et des écrevisses qui abondent en ces régions marécageuses. Le détachement qui a découvert et peut-être sauvé les chasseurs perdus dans ces immenses solitudes, se composait de MM. Joseph et Edouard Rome, Emilien Webre, Jules Malarché, Albert Dupas, Justinien Webre, Edouard Peché, John Henry, William Thomas de M. Damaré, Paul Sarrazin et Bill Plaisance, homme de couleur. Ces détails, qui nous arrivent au moment de mettre sous presse et qu'il nous a fallu abréger, sont contenus dans une lettre de notre ami, M. François Abadie, de St-Jean-Baptiste. A la fatigue près, les chasseurs de St Jacques sont rentrés tous sains et saufs au logis.

—On lit dans le *Herald*:

Le sénateur Chadbourn s'était échappé, tout enfant, de la maison paternelle, embarqué comme mousse à bord d'un navire marchand, et était resté matelot jusqu'à la guerre, époque à laquelle il entra dans la marine des Etats-Unis et y servit sous le commodore Winslow. Arrivé à la Nouvelle-Orléans avec l'amiral Farragut, en 1862, il s'enrôla peu de temps après dans l'armée où il demeura jusqu'à la fin de la guerre. Son régiment fit partie de la désastreuse expédition de Banks sur la Rivière Rouge, puis figura à la bataille de Baton-Rouge. M. Chadbourn fut nommé lieutenant. Il quitta bientôt le service et se livra à diverses occupations. Il vint en 1869 à St-Charles, fut nommé, en 1872, inspecteur de l'enregistrement par Warmoth, et fut élu sénateur en remplacement de S. M. Todd, qui avait été expulsé de ce poste. Il fut réélu en 1874 à une forte majorité.

—Le 12 juillet est décédée à Freetown, paroisse St-Charles, Mme Charlotte Lapion, âgée de 110 ans, laissant quatre générations de descendants formant un nombre de plus de 60 personnes.

Le *Sucrier de la Louisiane* nous fournit d'intéressants renseignements sur les récoltes et l'installation de nouvelles sucreries:

La pluie ayant été abondante dans presque toutes les sections de la campagne, et le temps exceptionnellement chaud, ont stimulé la pousse de toutes les récoltes. Les pluies opportunes ont presque partout assuré une abondante récolte de maïs, à tel point que, pour un an au moins, il ne se vendra pas au-dessus de cinquante cents le baril. A ce taux, nos habitants ont compris qu'il valait mieux l'employer à l'engrais des porcs et autres animaux. Des parcs et des étables sont en conséquence bâtis sur presque toutes les fermes. Nos habitants réaliseront par là une économie des plus importantes pour le pays en général en conservant ainsi, au milieu de nous, un capital qui en sortait pour l'achat de la viande et de la graisse. Il en résultera infailliblement ce que depuis longtemps nous leur avions dit, en leur conseillant de sacrifier, s'il le fallait, une partie du sol affecté à la culture du coton pour le maïs et les fourrages, qui assureraient pour eux et pour le pays une aisance plus réelle. C'est ce qui a été fait en grande partie. Ainsi, il est à présumer que, malgré la beauté exceptionnelle du coton, il ne s'en fera pas une quantité supérieure à celle de l'année dernière. Aucune apparence de chenilles jusqu'à présent.

La récolte de cannes, bien que très satisfaisante, n'est cependant pas aussi avancée en pousse qu'il serait à souhaiter. Le temps sec en est la cause; mais les dernières pluies et la chaleur vont, avant peu, la mettre à l'unisson des autres.

Les nouvelles que nous recevons de nos planteurs riziers sont des plus encourageantes. Toutefois, le nombre de barils qui sera fait n'égalera pas celui de l'année passée, car le bas prix auquel il est vendu a été cause que beaucoup de fermiers ont cessé ou restreint la culture de cette plante. Mais la Nouvelle-Orléans étant désormais connue comme marché à riz, nul doute que les acheteurs n'y affluent, ce qui tendra à hausser le prix et à le maintenir à un taux rémunérateur. Si ces prévisions se réalisent, l'année prochaine en verra sans doute sur le marché une récolte supérieure à toutes les précédentes.

En somme, les apparences sont exceptionnellement bonnes; et si nos fermiers suivent avec constance la voie de progrès où depuis peu ils sont entrés, nous leur prédisons, pour eux et pour tous, une prospérité sans précédent dans notre section.

NOUVELLES SUCRERIES.—L'industrie sucrière a dernièrement repris un nouveau développement dans notre section. Il faut en attribuer la cause aux bons résultats obtenus l'année dernière et au bas prix du coton. La tendance de bon nombre de nos habitants est fortement en faveur du premier produit, et s'abandonner en grande partie, sinon entièrement, le second. Mais un obstacle majeur se présente: le manque de sucreries en nombre suffisant pour l'exploitation des récoltes des petits habitants. Afin d'y remédier dans sa circonscription, Mr E. H. Flory, marchand à la Fausse Pointe, a fait monter un fort moulin sur une partie de l'ancienne habitation de Mme Neuville DeClouet, où, en sus de sa récolte, il roulera celle de plusieurs de ses voisins. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter qu'il compte plus tard, et selon les circonstances, établir à cet endroit une usine centrale, achetant les cannes à tant le tonneau, et manufacturer le sucre. Ce serait, en vérité, un grand bienfait pour cette région, et cela ajouterait considérablement au revenu de notre paroisse.

Mr Adrien Gonsoulin, du même district, l'un des associés de la raison sociale Alfred & Adrien Gonsoulin, marchands à Loreauville, a fait aussi construire une petite mais très commode sucrerie sur l'habitation de Mr Alcide Gonsoulin. Ils y rouleront plusieurs récoltes de leurs voisins. Leur appareil est celui qui appartenait autrefois à Mr Lyman, le tout des meilleurs par sa grosseur. Sans doute ils réussiront parfaitement.

Nous mentionnons aussi plus loin dans nos colonnes une nouvelle sucrerie que fait construire Mr Auger dans le même voisinage. De plus, nous apprenons que Mr Hull, résidant un peu plus bas sur le bayou, songe à faire construire une sucrerie l'année prochaine.

Nous lisons dans le même journal:

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'une nouvelle rencontre a eu lieu mardi soir à Abbeville entre le capt. F. R. King et G. C. Schneider, et que ce dernier a été tué.

Manquant de détails, nous nous abstenons de tout commentaire.

GUÉRI.—A notre grande surprise nous avons appris dernièrement que Mr Auguste Dumonville, qui, on se le rappelle, avait été blessé si dangereusement, lors du meurtre de MM. Graham et Murray, par le nègre Lorenzo Jackson, et que nous avions rapporté mort de ses blessures, d'après la notice publiée par le journal Assomption Chronique, est au contraire presqu'entièrement guéri; à tel point même qu'il a repris son travail dans la cyprière.

LES PERTES DE LA FRANCE DANS LES EMPRUNTS ETRANGERS.—Un député, M. Pascal Duprat, vient de soulever une question vaste et complexe, qui intéresse au plus haut degré la fortune de la France: celle des emprunts étrangers. Frappé de la prédilection funeste qui, depuis 1852, attire sur notre place les Etats besogneux, ainsi que des facilités qu'ils y trouvent à puiser à même l'épargne nationale, et justement indigné du manquement de parole d'un trop grand nombre de ces Etats, qui ont causé la ruine de leurs prêteurs, il s'est demandé:

A quelles sommes montent les pertes subies par la France, depuis 1852 jusqu'à présent, par suites des prêts qu'elle a consentis à l'étranger?

Quels sont les auteurs responsables de la ruine de nos capitalistes, ou, en d'autres termes, les intermédiaires qui ont travaillé à ce déplorable drainage de notre argent?

Il demande, en un mot, la nomination d'une commission d'enquête, qui rende aux capitalistes français des services analogues à ceux qu'a rendus, l'année dernière, aux capitalistes anglais, la commission nommée par le Parlement britannique.

D'après la *Gazette de Paris*, le total exact des pertes ne s'éloigne guère de la somme de 13 à 14 milliards, depuis 1852. La France n'a pas dépensé davantage pour construire, dans le même espace de temps, 18,000 kilomètres de chemins de fer d'intérêt général, et pour exécuter toutes les améliorations qui se sont produites, depuis cette époque, dans son outillage industriel.

Quant à la seconde question, qui vise les responsabilités, la commission d'enquête reconstituerait aisément le personnel des syndicats qui ont élaboré, écrémé et lancé ces emprunts désastreux.

Comment prévenir le retour de ces abus et de ces désastres? La commission pourra examiner:

S'il y a lieu de décréter la radiation, *de plano*, de la cote officielle, contre toute valeur étrangère en état de suspension de payements;

S'il convient d'entourer les admissions à la cote de précautions plus effectives, quand des valeurs exotiques demandent à en bénéficier;

Si l'on peut autoriser, sans inconvénient, la preuve des faits articulés, chaque fois qu'un préjudice sera poursuivi par-devant l'amateur par des banquiers ou des sociétés financières;

Enfin, s'il faut réformer et développer la loi qui établit en principe la responsabilité civile des intermédiaires, mais qu'il est si difficile de faire exécuter.

La Paix de l'Europe.

Tous nos lecteurs n'auront peut-être pas remarqué, dans les télégrammes de la semaine, la dépêche suivante, qui nous paraît significative, car elle annonce que les complications entre la Russie et la Grande Bretagne ne font que s'accroître.

St-Pétersbourg, 26—Une dépêche dit: L'Angleterre a fait des remontrances à la Russie contre les procédés du comité slave de Moscow.

La correspondance suivante adressée au *Mémorial diplomatique*, est ce que nous avons lu de plus plausible au sujet de l'entrevue de Reichstadt:

Berlin, le 12 juillet 1876.

La guerre des Serbes et des Monténégrins contre les Turcs est à peine commencée et déjà elle est jugée par tous les esprits libres de prévention comme une entreprise aussi irréfléchie dans ses mobiles que stérile dans ses futurs résultats. La partie n'est pas égale. Les deux petits peuples sont incapables de se mesurer avec les forces militaires de l'empire ottoman, qui les écraseraient à la longue si on leur permettait de continuer, à leur fantaisie, la lutte comme on leur a permis de la commencer.

Les instigateurs de cette lutte imprudente sont à Moscou; l'ambition et le fanatisme religieux des comités panslavistes ont seuls, depuis nombre d'années, allumé l'incendie qui embrase maintenant la presqu'île des Balkans, tandis que le cabinet russe, à son regret aujourd'hui, n'a pas osé arrêter à temps ces menées. Si le gouvernement russe était entouré d'institutions représentatives, il eût été assez fort pour dissoudre les comités panslavistes qui, en face de l'insurrection slave à l'étranger, forment aujourd'hui, pour ainsi dire, un second gouvernement dans l'Etat et essaient de dicter à l'empereur sa conduite.

Le cabinet russe est placé, dans la question, sous la pression du principe religieux national comme le cabinet d'Autriche-Hongrie l'est sous celle de son existence et de sa sécurité politiques. Leurs raisons d'Etat sont diamétralement opposées, leurs intérêts ne s'accordent pas. Les Magyars et les Allemands sont aux Slaves ce que le feu est à l'eau. Comment pourraient-ils s'entendre? Les deux empereurs ont beau se donner des baisers d'amitié, les races ne s'embrassent ni ne se raccommodent.

On comprend qu'il est de l'intérêt du cabinet russe d'insister sur la stricte neutralité pendant la guerre que ses coreligionnaires font aux Turcs; cependant, il importe aux Magyars que cette guerre finisse, coûte que coûte, aussi promptement que possible. Il est vrai qu'à Reichstadt le comte Andrassy a reconnu le principe de cette neutralité de la part des deux cours impériales, mais ce ministre est un ministre constitutionnel; de plus, il est obligé de s'entendre avec M. Tisza, et M. de Tisza, à son tour, est gouverné par l'opinion de la situation de son pays. C'est donc de la part du chef de chancellerie de Vienne un engagement pris conditionnellement.

Les trois cabinets sont convenus, après un certain laps de temps, de faire parvenir aux Serbes et aux Monténégrins l'injonction de déposer les armes, mais si ceux-ci ne le font pas ou si les comités panslavistes de Moscou le leur défendent secrètement, croit-on que le gouvernement hongrois, poussé ainsi à bout, requérera devant une intervention armée en Serbie et qu'il se laissera empêcher, à la longue, de se procurer, par une pareille action, la paix intérieure et l'obéissance de ses sujets, les Slaves du Sud? D'un autre côté, le cabinet de Berlin, qui s'entend si intimement avec le gouvernement austro-hongrois, laissera-t-il la Hongrie se débattre contre l'insurrection slave sans venir à son secours par d'énergiques remontrances auprès du Czar. On a dit que la guerre serbe est purement locale. Nous le croyons d'autant plus facilement que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'est pas en état d'en faire une question russe. Il faudrait entreprendre à la fois une guerre contre l'Autriche-Hongrie et contre l'Allemagne pour changer la carte de la Turquie et des Balkans, et réaliser le rêve d'un royaume slave dans cette partie de l'Europe; de même qu'il faudrait que la Russie assume une rupture avec l'Angleterre pour s'attaquer à la Turquie. C'est pourquoi nous avons dit plus haut que la guerre sera sans résultat, qu'elle ne profitera pas même aux Serbes si ceux-ci sont vainqueurs des Turcs. La leçon sera dure pour eux, mais ils l'ont bien méritée. Ils avaient compté forcer la main à la Russie, et ils voient maintenant après coup que ce compte est fallacieux. Quant au cabinet de Saint-Pétersbourg, il a tout intérêt à ne pas forcer la note vis-à-vis de Pesth et de Vienne, car son entente avec l'Autriche-Hongrie n'est qu'une pure entente personnelle, une entente de cœur; ce n'est ni une alliance des peuples ni une alliance des intérêts.

Voilà comment on envisage ici la situation, et j'ajoute que le cabinet de Berlin continue à engager la Russie à s'entendre avec l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne marchera dans la question pareille avec la Russie à la condition que la Russie soit d'accord avec Vienne et Pesth.

—Les *Lunettes politiques* confirment que M. Waddington songerait à augmenter, d'une manière notable, les exercices militaires dans les établissements relevant de l'Université; on donnerait aux élèves des instructeurs capables; on leur enseignerait le tir, l'équitation, les armes; enfin, les leçons de gymnastiques deviendraient plus fréquentes.

Avec l'application d'un tel programme, les jeunes gens sortiraient des collèges et lycées avec une instruction militaire presque complète, et n'auraient besoin, pour se perfectionner, que de passer quelque temps au régiment.

—La dépréciation de l'argent fait de nouveaux progrès. A l'heure qu'il est, ce métal est descendu, sur le marché anglais, au cours, jusqu'ici inconnu, de 48 pence l'once. Dans l'Inde, qui, comme on sait, n'a pas d'or, on voit apparaître les premiers symptômes d'une panique véritable parmi les nombreux détenteurs d'argent.

La situation qui résulte de là est particulièrement grave pour les autres Etats qui, comme l'Autriche, ont de gros payements à faire au dehors. On nous écrit de Vienne que l'on se préoccupe vivement du surcroît de charges qu'impose, tant au Trésor qu'aux Sociétés privées, l'état actuel du change. A Vienne, en effet, la pièce de fr. 20 en or est cotée 10 florins 41 kreutzer (le pair est 8 florins); 1000 florins en or coûtent 1,300 florins en papier; c'est une perte de 30 0/0. On se rapproche, ainsi, du taux de 1866, où, pendant la guerre, la perte au change était de 40 0/0. Les détenteurs étrangers de valeurs autrichiennes auraient non moins à compter avec cet état de choses, si cette dépréciation de 30 0/0, plus que double de la perte habituelle, devait se maintenir. Déjà l'on est obligé de modifier le taux ordinaire des payements au dehors; c'est ainsi que, dans une réunion récente, le syndicat des chemins de fer de l'empire d'Autriche a fixé à 12 marcs 41 pour 7 1/2 florins argent, le change des coupons d'obligations payables en Allemagne au mois de juillet prochain.

(*Semaine financière.*)

—Le *Constitutionnel* se rappelle que le roi de Grèce, qui est notre hôte en ce moment, le fut déjà il y a treize ans. Si nous ne nous trompons, il assista à l'une des ascensions du *Géant*, de Nadar. A cette époque, dit le *Constitutionnel*, il était sous la direction du comte Sponneck, personnage romanesque qui s'était un jour jeté du haut d'un *steamer* dans la Baltique pour sauver un chien en péril d'être noyé.

Après avoir constaté qu'il a été le successeur du jeune roi en Grèce, le *Constitutionnel* ajoute:

Qu'il y aurait de réflexions non inopportunes à faire sur la Grèce et sur son roi! La Grèce est un pays de suffrage universel et d'instruction obligatoire. Chaque petit Grec de douze ans peut lire dans Plutarque l'histoire de Timoléon et de Brutus. Toute leur éducation hume le républicanisme le plus pur. [illegible] pour eux comme une sainte tradition foyer domestique. Ce sont leurs pères qui ont inventé la République. Leurs pères avaient imaginé et pratiqué *neuf cents* modes—rien que cela—de constitutions républicaines; eh bien! les fils, si frétillants, si déniaisés et si sulfureux, ont tué le seul président de République qu'ils aient eu, un homme de génie, Capo d'Istria; ils ont gardé un roi pendant trente ans et, ce roi chassé, grâce à l'insurrection de *cent quatorze* pompiers, au lieu de songer à la République, ils sont allés de cour en cour, subissant des rebuffades étranges, quêter un autre roi.

Leur bonne étoile a voulu que, dans ce pèlerinage d'un genre nouveau, ils aient rencontré le roi Georges. Nous les en félicitons et cela avec d'autant plus de cœur que, dans nos détresses de 1870, la Grèce s'est montrée d'un admirable zèle pour la cause française. Si quelques hommes, dont les noms mériteraient d'être stigmatisés, furent ingrats, la masse des Hellènes se souvint de Rigny et de Maison qui, au nom de la France, sauvèrent leurs pères du yatagan d'Ibrahim-Pacha.

—L'ex-avoué de Périgueux, Antoine-Orélie Ier, roi d'Araucanie, est distancé. Un journal de l'Isère annonce qu'un sieur Lanfrey, originaire de Poliénas, près Saint-Marcellin (Isère), serait parti, il y a environ deux siècles, pour une expédition lointaine dans l'Océanie où il se serait établi et aurait fait souche. Plus tard, cette famille aurait acquis des Espagnols la possession et la souveraineté des petites îles Mariannes, et, tout récemment, le dernier rejeton de cette dynastie royale, M. de Colmont, n'ayant aucun descendant mâle, afin de ne pas voir passer la couronne sur une tête étrangère, aurait fait faire, par le consulat d'Espagne, des recherches dans l'arrondissement de Saint-Marcellin, sur l'ancienne famille de Lanfrey à Poliénas. Sa Majesté aurait offert, avec la main de sa fille, le trône marianais au jeune Antoine Lanfrey, âgé de dix-huit ans, lequel se disposait, nous dit-on, à prendre son brevet d'instituteur.

RHONE.—On nous écrit de Lyon:

"On commence l'enlèvement d'une grande mosaïque romaine trouvée dans les fouilles du canal de la place des Célestins.

"C'est une pièce magnifique d'une conservation remarquable, et ce qui donne à cette découverte un intérêt particulier, c'est la présence d'un revêtement en porphyre et marbres précieux."

—Opinion de deux jeunes collégiens:

Appelés devant le Sénat pour donner leur avis sur la collation des grades, demandent à ce qu'on colle les grades, mais plus les élèves.

LA ROUMANIE.—Il y a une quinzaine de jours, les passants pouvaient voir une petite dame en toilette tapageuse parcourir les boulevards de Paris dans une voiture découverte, en s'abritant des rayons du soleil derrière une grande ombrelle rouge, mais du rouge le plus vif, le plus cru et le plus déplaisant. L'impression était unanime. Chacun s'arrêtait, [illegible] en marche:

—Grand Dieu! que c'est donc laid!

Quinze jours ont passé, et ce qui était laid aux yeux de tous, a fait force de loi. Nous sommes en pleine roumanie, et la dame à l'ombrelle rouge [illegible] légion. Rouges aussi les rubans du chapeau, rouges les nœuds de la robe et le reste.

Les Parisiens peuvent donc se résigner, pendant quelque temps, à "voir rouge" [illegible].

LES SÉNATEURS INAMOVIBLES.—On lit dans le *Figaro*:

La dépouille de M. Périer n'est pas encore refroidie, et déjà l'on s'agite autour du siège inamovible que sa mort laisse vacant. Trois compétiteurs sont en présence: la droite présente M. Chesnelong, les bonapartistes M. Dumas, les orléanistes M. de Chabaud-Latour. Les républicains attendent et ils comptent, à la faveur de cette triple compétition, faire passer le candidat qu'ils auront choisi.

C'est adroit. Il est clair que les droites n'arriveront jamais à s'entendre. Il n'y a qu'un fauteuil vacant, et chacun le demandera pour son favori; mais quelques malins du Parlement ont eu une idée qui nous semble ingénieuse.

Ils ont calculé, d'après l'âge, la santé, les habitudes des soixante-quinze inamovibles, et en tenant compte de la fatigue du voyage quotidien à Versailles, qu'il devait y avoir une moyenne de cinq décès annuels parmi lesdits soixante-quinze privilégiés.

Or jusqu'ici il n'y en a eu que trois: MM. de la Rochette, Ricard, — qui sont remplacés par M. Buffet, et M. Casimir Périer, dont la place est à prendre. La moyenne n'est donc pas atteinte encore. Elle le sera probablement pour la rentrée, au commencement de l'hiver, alors que les pleurésies exercent leurs ravages, même chez les sénateurs. Il s'agit donc de reculer l'élection du remplaçant de M. Casimir jusqu'au moment où il y aura trois fauteuils à remplir. Ce jour-là, les trois droites se réuniront et voteront toutes pour leurs trois candidats réunis. La gauche fera un nez terrible, et le tour sera joué.

Allons, messieurs les inamovibles, un peu de bonne volonté. Laissez-vous mourir, et ne faites pas de mauvaise politique en persistant à demeurer sur la terre de Versailles qui ne demande qu'à vous dévorer.

Le *Journal officiel* contient un rapport que M. Roudaire vient d'adresser au ministre de l'instruction publique sur la mission qui lui avait été confiée d'explorer l'isthme de Gabes et les chotts tunisiens.

"J'ai dû me borner, dit en terminant M. Roudaire dans ce rapport sommaire, à des aperçus généraux sur les travaux exécutés et sur la possibilité d'introduire dans le bassin des chotts les eaux de la Méditerranée. Lorsque toutes les observations auront été relevées, j'entrerai dans des détails précis, et j'espère démontrer que les difficultés matérielles à vaincre ne peuvent pas être un obstacle à la réalisation du projet devant l'importance du but à atteindre."

—On expose, en ce moment, au Casino Cadet, à Paris, le modèle d'un navire aérien, destiné à marcher, suivant l'ingénieux inventeur, M. Rabiat, sans gaz, ni ballon.

La nacelle est rattachée, par une suite de tiges bien combinées, à un système de six ailes, dont trois de chaque côté. Un moteur, placé dans la nacelle, fera alternativement hausser et baisser les ailes; chacune de celles-ci porte dans son armature quatre lames mobiles en toile; le mouvement alternatif de haut en bas produit une force de propulsion remarquable. Il faut espérer que l'inventeur sera mis à même de faire des expériences de son appareil, pour pouvoir en mesurer la puissance.

Tel qu'il est, il mérite d'être examiné.

—Hier, ont eu lieu, à dix heures, dans le parc des Buttes Chaumont, des expériences d'un nouveau système de tramways ou chemin de fer à rails sans fin, dont M. Clément Ader, l'inventeur, a démontré les avantages. L'emplacement choisi était la grande promenade circulaire autour du lac. Ce système se compose de trois petites voitures réunies en un seul train roulant sur une voie sans fin formée par des rails articulés, qui, après le passage des voitures, se relèvent à l'arrivée et vont se replacer sur le devant. De là un chemin de fer continuel.

Les rails se placent très aisément par une disposition qui permet au conducteur de diriger le train dans toutes les directions, de même pour les montées et les descentes. Ce chemin de fer peut fonctionner sur les routes, sur les terrains mouvants et sablonneux. Sur ces derniers principalement il se maintient sans s'y enfoncer. La traction se fait indistinctement, soit par la vapeur, soit par les chevaux. Pour prouver que le système est de beaucoup supérieur à ceux qui ont été mis en pratique jusqu'à ce jour, l'inventeur a fait faire la traction, hier, par deux chèvres.

Au premier tour, six enfants sont montés dans la voiture; au deuxième tour, douze, et enfin au troisième, vingt grandes personnes. Les deux chèvres ont accompli ces trois voyages sans la moindre peine.

—La saison des bains froids amène toujours avec elle des accidents. Les journaux en enregistrent chaque jour. Les conseils suivants sur les secours à donner aux noyés sont donc de toute actualité:

On enterre vivants une forte proportion de noyés. "L'homme que vous croyez mort ne l'est pas toujours." On lui donne une demi-heure de soins, puis on croit tout fini et on l'abandonne, quand souvent ce n'est qu'au bout de trois à six heures des soins les plus intelligents et les plus continus qu'on réussit à ramener le souffle de vie qui existe encore, à l'état latent, chez les noyés.

Frictions énergiques, sacs de sable chaud aux pieds, sur le ventre, aux côtés de la poitrine, couvertures et serviettes chaudes, air atmosphérique porté dans les poumons par le nez, à l'aide d'un soufflet, ou en comprimant l'autre narine; liqueurs alcooliques et frictions sur les tempes, sur la poitrine, et introduites en petites quantités dans la bouche.

Ayez deux pipes: avec l'une vous fumez et avec l'autre vous introduisez la fumée dans le rectum du noyé. L'expérience a prouvé que c'est dans les intestins qu'il faut aller chercher, par cette excitation, la dernière étincelle de vie: ce qui vit le plus longtemps chez nous ce sont les intestins.

Enfin, si tout cela ne réussit pas, attaquez le corps du noyé à grands coups de fouet ou avec des fers rouges promenés sur la poitrine. Aux grands maux, les grands remèdes! L'essentiel est de tâcher de produire une sensation. On a ramené à la vie, paraît-il, par l'emploi judicieux de ces moyens, des noyés qui étaient restés sous l'eau *plusieurs heures*.

LA MÉPRISE D'UN REPORTER.—Les nouvelles contradictoires et souvent étranges qui sont fournies depuis le commencement de la guerre par les reporters de journaux envoyés à Serbie ou en Turquie nous remettent en mémoire une assez jolie anecdote.

On avait envoyé en Russie un jeune homme qui en était encore à ses débuts comme correspondant.

Sa première lettre commençait ainsi:

"Saint Pétersbourg est assez calme, bien qu'on y entende crier tous les matins: "Assassina! assassina!"

Or, assassina en russe veut dire saumon. C'était tout simplement un cri de marchand de poissons, et notre jeune littérateur s'était imaginé qu'il y avait chaque matin toute une série de crimes.

—Une anecdote à propos de M. Charles Blanc, le nouvel académicien:

En 1848 ou 1849, Pierre Lacombe, publiciste mort en 1867, attaquait chaque jour Louis Blanc dans les colonnes de l'*Assemblée nationale*.

Charles Blanc alla demander raison au journaliste des injures [illegible] contre son frère Louis.

Un duel eut lieu.

L'arme choisie était le pistolet.

Pierre Lacombe fut atteint au côté gauche; mais la balle alla s'amortir sur une pièce de cinq francs en argent qu'il avait dans son gilet.

Méry, témoin de Charles Blanc, s'approcha alors de Lacombe:

—Vous avez là, monsieur, lui dit-il, de l'argent admirablement placé.

—Calino à la pêche:

—Eh bien! ça mord-il? lui dit sa digne moitié, qui attend sans doute la friture pour déjeuner.

—Donne-lui le temps, il n'y a que huit jours que la pêche est ouverte.

—Il faut, dit le proverbe, qu'une porte soit ouverte ou fermée. La Porte ottomane n'est ni l'une ni l'autre; qu'est-elle alors?

—Une porte condamnée.

—Un monarchiste discutait avec un républicain.

—Prenez un roi, lui disait-il; il n'y a que cela de possible.

—Un roi! jamais! réplique le démocrate avec indignation.

—Alors, prenez-en deux.... puisqu'il faut toujours vous céder!

—A la Chambre.

Dialogue entre le président et un orateur:

SEPT HEURES UN QUART.

—Je vous en prie, j'ai du monde à dîner!

L'orateur (à part)—Je le sais bien! C'est pour t'apprendre à ne pas m'avoir invité.

TRANSMETTEZ LA NOUVELLE AUX [illegible]

RÉGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes. Washington, 12 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures [illegible]

La tare réelle du Riz.

Nous, soussignés, acheteurs et négociants-commissionnaires de cette ville, reconnaissant la nécessité et la justice du système de "tare réelle" dans le commerce du riz, et désirant établir un système uniforme de "tare réelle" sur tout le riz qui est offert en vente, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, durant la saison de 1876-77, —nous engageons, par nos signatures, à ne pas acheter de riz sur lequel nous ne recevrons pas de "tare réelle" ou vingt-trois (23) livres de tare pour les barils ordinaires à farine et les barils plus gros en proportion—mais rien au-dessous de vingt-trois (23) livres, excepté la "tare réelle".

Cet engagement sera mis à exécution à dater du 1er août 1876.

Nous agissons ainsi dans ce que nous croyons être l'intérêt du commerce du riz en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, Le, 22 juin 1876.

Small & Co., W W Swain, Cummings & Elmer, Smith Bros & Co, Schmidt & Ziegler, John I Adams & Co, Isaacson, Seixas & Co, Briggs, Payne & Co, J C Abrams, G Pascal & Co, J G Spor, A Carey & Co, Barstow & Devoss, P W Barbridge & Co, S K Converse, Gordon & Gomila, Frank Lewis & Co, H Perkins & Son, G G Wilcox, L Reder & Co, A D Stewart, Koop, Raymond & Co.

Nous, soussignés, propriétaires de moulins à riz, facteurs, négociants commissionnaires et planteurs de riz, approuvons entièrement le système de "tare réelle" et coopérerons cordialement au mouvement qui a pour but d'établir la "tare réelle" sur le riz.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1876.

A. Socola, Conger & Kelly, Gwyn & Dyer, Clapp Bros & Co, John Dymond, Wm. L. McNeely, Renshaw & Cammack, J. Jeannerand & Co, J. P. Fernandez & Son, J. Foerster, Geo. A. White, Jas. A. Walsh, Seaward & Thompson, Bremer & Casella, Frank Roder, Fr. Hessel, C. Jaubert & Co., Columbus H. Allen, Robert Hare, G. W. Terrell, A. Terrero, Edw. J. Gay & Co., Gordon & Gomila, Chism & Boyd, R. J. Hart & Co, G. Pascal & Co, L. Bocage & Co, J. G. Spor, John Calder, Lange & Legendre.

Les récoltes prochaines à l'Exposition de Philadelphie.

Nous appelons l'attention des planteurs et autres intéressés sur la lettre circulaire suivante que M. Bonzano a bien voulu nous communiquer avec la remarque qu'elle peut intéresser particulièrement les habitants riziers.

Exposition internationale de 1876. Commission du Centenaire des E.-U.

A l'hon. H. Bonzano, chairman du Bureau d'Etat de la Louisiane pour le Centenaire.

Philadelphie, 16 juin 1876.

Au premier rang dans la liste des expositions spéciales des produits de la prochaine récolte, doit figurer l'exposition des céréales qui commencera le 25 septembre.

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur la nécessité de se préparer de bonne heure pour cette exposition, sans quoi les meilleurs grains pourraient être choisis et l'objet principal du projet manqué.

Les grains peuvent être exposés sous des formes très variées, et l'exposant peut adopter celle qui lui convient.

Cette Exposition sera faite dans l'annexe de la bâtisse de l'Agriculture élevée pour des expositions spéciales et des emplacements seront accordés sur demande. Des racines et des pommes de terre destinées à la nourriture du bétail seront aussi comprises dans cette bâtisse spéciale, à partir du 2 octobre.

La contribution de votre bureau d'Etat est sollicitée et je compte voir une exposition supérieure à tout ce qui a été fait précédemment.

Signé BURNET LANDRETH, Chef du Bureau, et C. HENRY RONEY.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS DE DOUANE.

Le secrétaire du Trésor a approuvé les nouveaux règlements que nous donnons plus bas, et qui sont relatifs à l'entrée des bagages des voyageurs arrivant de l'étranger aux Etats-Unis. Une circulaire à ce sujet va être adressée à tous les fonctionnaires de la douane dès qu'elle sera imprimée. Voici les règlements en question:

Département du Trésor, Washington, 15 juillet.

Conformément aux statuts de l'article 2,799 des Revised Statutes, les personnes arrivant aux Etats-Unis devront déclarer les objets de toilette et autres à leur usage personnel, les livres et les instruments relatifs à leur profession, les outils employés dans leur métier, et faire le serment prescrit par le dit article. La déclaration demandée pourra ne contenir qu'une description sommaire des "objets de toilette", des livres et instruments, etc., en indiquant toutefois la nature de l'occupation, de la profession ou du métier, pour lesquels ces livres, instruments, etc., sont employés.

Une déclaration particulière devra être faite également pour tous les articles ayant des droits à payer, s'il s'en trouve, dans les bagages d'un passager, et le serment prescrit par les articles 2 et 3 de la loi du 22 juin 1874 devra y être annexé. Cette déclaration spécifiera chaque article, ou quand il y en aura plus d'un de la même espèce ou qualité, en donnera la quantité exacte de façon qu'on puisse le vérifier promptement, et le "prix actuel ou la valeur sur le marché étranger" devra être inscrit dans la colonne destinée à cet objet, en regard de chacun des articles. Le taux et le montant des droits à payer seront portés dans des colonnes spéciales par les employés de la douane.

Les inspecteurs de la douane veilleront à ce qu'une déclaration des bagages soit faite par chaque passager de cabine et enregistrée à la douane. Cette déclaration sera examinée dans les bureaux de l'inspecteur et contrôlée au moyen de la liste des passagers des steamers [illegible] enregistrée. Si une déclaration manque, une enquête sera faite, et l'employé qui aura examiné les bagages sera responsable de la dite déclaration.

Dans aucun cas, il ne sera permis aux personnes non munies d'une autorisation de supprimer une déclaration, lorsqu'elle aura été enregistrée.

Les collecteurs de la douane recevront des imprimés pour les déclarations de bagages, et ils ont l'ordre de donner aux passagers toutes les facilités désirables pour se procurer les informations relatives aux exigences de la loi et aux règlements qui concernent l'entrée des bagages.

Dans ce but, un nombre suffisant d'imprimés sera délivré par l'inspecteur aux steamers partant des Etats-Unis pour l'Europe, pour servir aux déclarations des bagages des passagers à leur voyage de retour. Les officiers de ces steamers sont priés, en conséquence, de venir en aide au département pour faire exécuter la loi en remettant pendant la traversée à chaque passager un ou plusieurs de ces imprimés, afin que les voyageurs aient amplement le temps de faire la déclaration requise avant l'arrivée du navire au port.

Comme il est important que toutes les prescriptions relatives au payement des droits sur les articles importés soient exécutées [illegible]

(Signé) C. F. [illegible], Secrétaire du Trésor par intérim.

Union Française.

[illegible]

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi par l'exemption de $600 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. [illegible]

(Signé) E. D. ESTILETTE, Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) C. C. ANTOINE, Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 5 avril 1876.

(Signé) WM. P. KELLOGG, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme, N. DURAND, Assistant du secrétaire d'Etat.

AGENTS DE L'ABEILLE.

[illegible]

DIVERS.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

ELITE CLUB ROOM,

A. Carrière & Sons

Le Dr. G. P. MALONEY

REMÈDE INFAILLIBLE

L'Union Française

Nous venons de recevoir De l'EAU-DE-VIE de COGNAC de Jules Robin & Co.

MARKS, BROS & CO., Négociants-Commissionnaires et Importateurs.

CARBONIZED PHOSPHATE COD LIVER OIL

L'ACIDE CARBONIQUE

OUEYROUZE & BOIS.

CONSULAT DE FRANCE

H. CASSIDY, FABRICANT DE VOILES et Agent pour la vente du Duck Coton.

Avis important aux Contribuables.

SPECTACLES, BALS, &c.

Jardin de Wenger

LOUISIANA SAVINGS BANK

Crescent Mutual Insurance Company.

VENTES A L'ENCAN.

Par M. NEWMAN.

Factors' and Traders' Insurance Company.

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

J. A. LACROIX,

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.